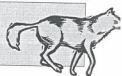


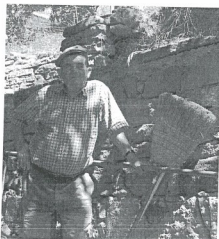
Des histoires de loup par Jean Cousin

Si on parle beaucoup du loup ces derniers temps, ici, dans la haute Vallée de l'Oule on n'en a pas encore vu la queue ! Ici, si le loup fait peur ce n'est, pour l'instant en tous cas, que dans les livres pour enfants où il tient toujours une place privilégiée.



Et pourtant, comme nous le rappelle Jean Cousin de Bruis, il n'y a pas si longtemps encore il était bien présent dans les campagnes et la vie quotidienne de cette contrée hors du temps où il n'est pas bien difficile de se l'imaginer se désaltérant dans le courant de l'Oule claire.

Comme à son habitude, Jean Cousin, ou si on préfère Jean d'Ulysse a très volontiers accepté de partager avec nous ses souvenirs, se faisant conter d'un jour, en patois plus qu'en français d'ailleurs et on ne s'en plaindra pas, bien au contraire !



Le loup, Jean est bien sûr trop jeune pour l'avoir lui-même rencontré rodat dans les bois de Chabrette, Tralepy ou Piegros, puisque le dernier a été tué dans les années 30. Par contre Jean se souvient d'anecdotes vécutées que lui contaient non pas sa « Mère Grand » mais son grand père, Cyril Roux qui a vécu presque toute sa vie au hameau de Procheton

sur la commune des Près dans la Drôme voisine à côté de Valdrôme.

« Mon grand père habitait au Près mais il a passé les dix dernières années de sa vie au quartier des Fontettes à Bruis où nous l'avions pris avec nous. C'est pendant ces dix années qu'il m'a raconté son enfance. Pour bien comprendre l'histoire qui va suivre il faut préciser que mon grand-père a été orphelin à l'âge de 11 ans. Sa petite sœur avait, elle, 9 ans. Restés donc seuls à la maison, et encore trop jeunes pour gagner leur vie, ces deux enfants avaient plus ou moins été

pris en charge par les voisins qui les surveillaient. Pour des raisons pratiques, les troupeaux des deux fermes avaient été réunis et il incombait aux deux enfants d'aller les faire paître. Or, à cette époque, le loup rodat dans les bois et il ne valait mieux pas s'y aventurer avec le troupeau ! Malgré les multiples recommandations des adultes il arrivait parfois que, se laissant gagner par

la fatigue nos deux petits chapeaux rouges s'endorment et oublient les brebis qui allaient se rafraîchir dans le feuillage des sous bois. Cela se terminait toujours de la même façon. En rentrant à la bergerie il manquait des bêtes. Le loup les avaient croquées ! »

« Quelques années plus tard, ce devait être vers 1925, mon grand-père Cyril était alors adulte

quand son voisin partit pour la foire de la Beaume, à pied par la montagne. C'était au mois de mars, il y avait encore de la neige, à cette époque elle tenait jusqu'au printemps. Vers le soir, s'étant un peu attardé à la foire, il faisait déjà nuit quand il décida enfin de « se ramasser » si bien qu'au bout de quelques enjambées il s'aperçut que le loup le suivait, aux talons ! Pardi ! La bête était affamé avec cette neige qui ne voulait pas fondre. Pourtant il ne perdit pas son sang froid car il savait – à cette époque les hommes savaient encore ce qu'il était important de savoir - il savait donc que tant qu'il ne tomberait pas il ne serait pas en danger. L'essentiel c'était ça :

ne pas tomber car une fois par terre le loup s'abattraît plus facilement sur lui ! Il chemina ainsi jusqu'à sa demeure. Ca n'en finissait pas ! Enfin presque rendu chez lui, il lui fallait encore passer devant la bergerie. Mais là, après la peur qui l'avait terrassé pendant tout ce trajet, au lieu d'avancer encore un peu jusqu'à l'habitation il préféra pousser la porte de la bergerie pour s'engouffrer à l'intérieur. Après tout, il pouvait bien dormir avec les brebis du moment qu'il était sain et sauf ! C'est alors que le loup, voyant sa dernière chance de le croquer s'évanouir, se décida à l'attaquer mais trop tard heureusement car l'homme était déjà hors d'atteinte. Le loup avait entre ses dents un morceau de sa pèlerine qui était restée coincée dans le ventail de la porte !

Des histoires de loup par Jean Cousin

Quant à la vallée de l'Oule, elle fut aussi en son temps la vallée des loups et il est intéressant de noter que pratiquement mot pour mot la même histoire nous est rapportée par Jeannot Girousse au sujet d'un habitant de Montmorin qui, lui aussi en rentrant au village à la tombée de la nuit, après une veillée passée à Pra Boyer, aurait été suivi par un loup durant tout le trajet et cela malgré la « veulette » (version ancienne de la lampe électrique fonctionnant avec une bougie) qu'il avait pris soin de tenir dans sa main en l'agitant pour effrayer la bête. Lui aussi, aurait laissé quelques lambeaux de ses vêtements dans la gueule de l'animal affamé au moment-même où il passait le seuil de sa porte.

Jean se souvient aussi d'une histoire que racontait Georges Laugier de Bruis :

Cela se passa environ vers 1925. Georges avait alors une dizaine d'années quand son père partit un jour à la foire de la Motte pour y vendre pruneaux, cerneaux et autres produits de sa ferme. La vente avait été bonne aussi décida-t-il, avant de "se rentrer", de pousser la porte du marchand pour acheter un fusil, mais un fusil moderne... qui marchait avec des cartouches !

Le lendemain, accompagné du petit Georges, il décida de rendre visite à un ami de l'Infernet, pour lui montrer sa dernière acquisition.

Arrivé là-haut, il apprit par la maîtresse des lieux que son ami était parti à la plaine.

Comme il avait neigé, ce ne serait pas bien difficile de le trouver, il suffirait de le suivre à la trace.

Et en effet au bout de quelques temps les deux hommes se retrouvèrent. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. En effet l'ami en question raconta au père de Georges qu'il venait de voir la trace de deux loups : "il faut les tuer avant-il dit".

Les deux hommes partirent alors en poste avancé tandis que le petit Georges suivait derrière. Les traces le conduisirent jusqu'à une bergerie où l'odeur en-

Jean nous apprend encore que les hommes fabriquaient des pièges pour attraper les loups. « Ils creusaient des grands trous sur ses traces car chaque animal a son chemin, comme les sangliers ou les chevreuils qui empruntent toujours le même itinéraire. Ces trous étaient recouverts de planches à bascule recouvertes de feuillages et pivotaient au passage de la bête. Parfois des chiens se faisaient prendre dans ces pièges rudimentaires. »

Jean Cousin est conseiller municipal à Bruis et à ce titre donne son avis sur ce sujet bien d'actualité : « Moi ce que j'en pense c'est bien simple : Si autrefois, avec si peu de moyens les anciens ont été obligés de tuer tous les loups jusqu'au dernier

c'est que ça devait être de bien mauvais voisins, de bien mauvais compagnons ! Car si on y réfléchit, le renard nous mange bien les poules, et pourtant on cohabite, on n'a jamais pensé à l'exterminer. Bien sûr aujourd'hui ce n'est plus pareil, il y a moins de neige, les loups sont moins affamés. Il trouvent plus facilement de la nourriture, il y tout le long des routes des poubelles pleines de nourriture que les gens jettent. Mais quand même, il me semble que par respect pour les anciens qui ont eu tant de mal à s'en débarrasser, sa réintroduction devrait se limiter à des parcs clôturés. »

Si autrefois, avec si peu de moyens les anciens ont été obligés de tuer tous les loups jusqu'au dernier c'est que ça devait être de bien mauvais voisins, de bien mauvais compagnons !

core perceptible des brebis avait attiré les deux loups affamés.

Le petit Georges resta alors en retrait et attendit. Il était terrorisé car il ignorait si les loups étaient encore dans la bergerie, s'ils avaient passé leur chemin ou même s'ils avaient dévoré les deux hommes.

Finalement il s'avéra que les loups avaient continué à cheminer en direction du bois de la Pigne en vue de Saint-Diziers en Diois. Mais le petit Georges en a été pour sa peur !

Comme il commençait à se faire tard, les deux hommes et Georges rentrèrent chez eux. Le lendemain, ils apprirent que les deux loups avaient été tués du côté de Luc en Diois.

Les festivités de l'été 2004 en images (fête votive de Bruis dans le prochain numéro)

la fête intercommunale : 18 juillet à Bruis



A l'ombre fraîche des noyers bruissois, 236 convives, pas un de moins, ont partagé sur les coups de midi un repas copieux - élaboré en partie selon les conseils et avec l'aide d'Hélène Girousses - combinant surprises et saveurs locales. Le tout sur fond de musique et chants folkloriques par le groupe Baltazar. Tout le monde aura remarqué parmi les convives, Monsieur Truphème, Président du conseil Général des Hautes Alpes.



La troupe folklorique des Maintenaire Chansouris a fait l'unanimité avec un répertoire à la fois traditionnel et original et une mise en scène parfois surprenante qui a même donné au public quelques occasions de participer. Pari gagné pour les membres de l'association qui souhaitaient comme chaque année proposer un "plus", quelque chose de nouveau, quitte à y laisser quelques euros au passage.

Pendant l'après-midi, nombreux sont ceux qui ont tenté leur chance au concours du filet garni et de la rosette desquels il fallait évaluer le poids au plus juste. Les deux gagnants sont Georges Carvin et Gaston Bouillet, tous deux en résidence secondaire à Montmorin. Pour ceux qui en auraient perdu le sommeil, qu'ils sachent enfin que la rosette pesait 2,385 kg et le filet garni 7,066 kg !

Si la fête intercommunale n'avait qu'un but, ce serait sans doute celui de réunir le temps d'une journée ces trois villages de la Haute Vallée de l'Oule déjà si proches en toutes circonstances et depuis 6 ans maintenant ce but-là en tous cas semble atteint, c'est sûr !

La fête votive de Montmorin :

31 juillet

le concours de pétanque a vu s'affronter 32 doublettes sous une chaleur à peine supportable. Mais par chance, la buvette n'était pas loin ! Les deux équipes finalistes (Jérôme Laurie et Pierre Tortel face à Eric Cousin et Jaky Roulet) se sont partagé le prix. La consolaire a été gagnée par Sylvain Cousin et Luca Mostachetti.



La tombola a précédé la soirée dansante. Le gros lot, un combiné magnétoscope / lecteur DVD, offert au comité des fêtes par l'Intermarché de Laragne, a été gagné par Marinette Bégou. Le gagnant du téléphone fax est Zé de La Motte Chalancon.

Le concours de boules du dimanche a été gagné par une équipe montoise : José Verra et Jean-Marc Sylvestre. En consolaire, l'équipe des deux Zé de la Motte et celle de Jean Noël et Fred de Marseille se sont partagé le prix.

Un jambon de pays de 5,628 kg a également été gagné par Roger Palluel de l'Epine qui a réussi à évaluer son poids à 12 grammes près !

La présidente du comité des fêtes tient à remercier toute son équipe de bénévoles qui a parfaitement accompli sa mission ainsi que tous les commerçants de la région grâce auxquels la tombola a pu avoir lieu.

Dans l'après-midi, les promeneurs ont également pu assister à la réalisation d'un tableau en aquarelle et encre de chine (un mélange assez inattendu d'ailleurs) par le peintre Rolfu Inge Göbel. C'est un personnage fort sympathique qui, d'Allemagne vient



régulièrement passer ses vacances d'été dans sa maison de Chalancon. Il a choisi le jour de la fête de Montmorin pour peindre la très belle maison de Monsieur et Madame Bernard au cœur du village. Une attraction de plus qui n'était pas prévue mais qui n'est pas passée inaperçue ! C'est dans les hautes fenêtres anciennes, les volets rouges et le balcon en fer forgé de cette grande bâtisse au crépi patiné par le soleil qu'il a trouvé sa source d'inspiration du jour. Le résultat est magnifique.

Transhumance par le "biaou des Vèges"

C'est comme ça depuis maintenant presque 30 ans alors, comme il n'y a pas de raison pour que ça change, cette année encore au mois de juillet, à 72 ans Jeannot Duc de Sainte-Marie a fait transhumer son troupeau jusqu'à sa bergerie de la Haute Chatusse à Montmorin.

A la fraîche il est parti avec ses quelques 240 bêtes (dont 40 agneaux) pour une marche de bien deux heures et demie à travers le chemin ombragé qui relie Sainte-Marie à Montmorin et qu'on appelle familièrement « le Biaou des Vèges ». Cet itinéraire qu'emprunte ainsi Jeannot depuis toutes ces années est aussi devenu sentier de randonnée pour les vététistes comme quoi, tourisme et agriculture parviennent à cohabiter, même sur ce petit territoire de la Haute Vallée de l'Oule.

Une transhumance de courte durée certes, mais une transhumance quand même avec tout le charme d'autrefois d'autant que, depuis trente ans le ruisseau des Vèges n'a pas beaucoup changé tout comme Jeannot Duc qui semble trouver là son secret de jeunesse. Serait-ce parce que, chemin faisant on passe non loin de la source sacrée de Font Sainte à Bruis (quartier d'Usage) aux vertus décrites dans le livre de l'abbé Allemand ainsi que dans le cantique composé en son temps par l'abbé Lesbros à la fin du XIX^{ème} siècle ?

Tout y est : le son mélodieux des sonnaïles, la chaleur qui

monte du sol au passage du troupeau et vous surprend dans votre respiration, les « tair, tair, tair » répétés par le berger à l'adresse de ses bêtes pour les faire avancer quand parfois ces dames préfèrent s'attarder pour brouter les bordures du chemin, les commentaires toujours très à propos de Christian, un ami de Jeannot qui l'accompagne chaque été pour cette promenade sacrée elle aussi, les aboiements des deux chiens Toutoune et Sophie qui ne relâcheront pas leur vigilance pendant tout le trajet...

Les quelques derniers cent mètres seront plus rapides car les brebis, en tout cas les plus vieilles, se souviennent tout à coup de l'endroit. Alors, d'un commun accord, elles activent soudain le pas, doublent même ce berger leur guide en renversant les rôles pour ouvrir la marche à leur tour et gagner en toute hâte ce qui sera pendant deux mois environ leur résidence d'été. « Mes brebis partent en



colonie de vacances », nous explique Jeannot Duc avec fierté !

Pas d'imprévu à signaler. Nous avons même eu la chance d'observer une magnifique salamandre se déhancher pour traverser

le chemin au passage de ce convoi exceptionnel.

A l'arrivée Jeannot est content : tout s'est bien passé. Alors pour fêter ça il sort le casse croûte, et là, ce n'est pas le moment de lui refuser la tranche de saucisson et le morceau de pain qu'il vous met dans la main sans vous demander votre avis ! Un casse croûte devant la bergerie de la Haute Chatusse à 10 h du matin ça ne se refuse pas, pire : ça n'a pas de prix !

« Là, enfin, je suis bien, déclare-t-il satisfait. Si on me mettait en ville je serais déjà mort mais là je rajoune. Je dois être le dernier berger de la vallée à partir ainsi en estive. Maintenant les jeunes ont des parcs. Mais je n'échangerais ma place pour rien au monde ! »

Tel sera le mot de la fin pour clôturer cette matinée particulière et bien remplie. Il va encore falloir s'organiser pour les jours à venir car les bêtes resteront dans leur "résidence secondaire" jusqu'au mois de septembre, en tout cas, temps qu'il y aura de l'herbe dans les pâturages alentours, en contreas de Maraysse, à Bouchet, sur le Planas ou à Chatusse Basse. Certains jours, comme les années précédentes, Jeannot aura même le plaisir de recevoir ses amis dans la caravane qu'il a aménagée à côté de la bergerie et qu'il appelle sa "pailote". Car au village, dès que Jeannot est arrivé à la Haute Chatusse, ça ne tombe pas dans l'oreille d'un sourd !

Les autres dossiers de la CCVO

Conseil communautaire du
21 juillet 2004

Personnes âgées en perte
d'autonomie

Le Président a fait part à son conseil de la convention envoyée à la CCVO par la Communauté Interdépartementale des Baronnie pour signature. Cette convention concerne l'opération en faveur des "personnes âgées en perte d'autonomie" dont la CCIB est coordinatrice pour le compte de trois communautés de communes (Serrois, Baronnie, Oule). Selon cette convention, la participation financière de la CCVO à cette mission s'élève à 352 € pour les deux années 2004/05. Les conseillers ont délibéré et autorisé le président à signer ladite convention. Un chargé de mission, Monsieur Nicolas Schwoeher a récemment été recruté. Son travail consistera dans un premier temps à établir un état des lieux de ce territoire puis à faire des propositions concrètes susceptibles d'améliorer le quotidien des personnes âgées qui y résident. Un des objectifs sera notamment d'optimiser et rendre plus cohérent ce qui se fait déjà sur cette zone.

Opération programmée
d'amélioration de l'Habitat
de Revitalisation Rurale

Le président a rappelé aux conseillers que pour mettre en place l'opération en faveur de l'habitat sur le territoire des trois commu-

nautés de communes (Serrois, Baronnie, Oule) il est obligatoire de faire réaliser préalablement une étude pré opérationnelle. Il faut donc consulter plusieurs bureaux d'étude pour leur proposer le cahier des charges. Par la suite, aux vues des devis que présenteront ces différents bureaux, la CCVO, (qui est coordinatrice de cette opération pour les trois communautés de communes), choisira le prestataire en fonction de trois critères :

1. la valeur technique de l'étude,
2. le prix de l'étude,
3. Le délais d'exécution de l'étude.

A cette fin, les conseillers ont pris connaissance du cahier des charges, l'ont validé et ont autorisé le Président à lancer ladite consultation dans les conditions énoncées ci-dessus.

L'opération est donc maintenant en voie de concrétisation. Au terme de l'étude, (c'est à dire d'ici environ un an) et aux vues des résultats de celle-ci, un plan d'action sera programmé et pourra rapidement entrer en vigueur grâce



à des financements de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat et des collectivités territoriales. Des aides substantielles pourront être accordées sous certaines conditions (plafond de ressources...) à des propriétaires bailleurs ou occupants afin de permettre la réalisation de travaux visant à améliorer le confort des habitations.

Les élus ont veillé à intégrer dans le cahier des charges un certain nombre d'orientations innovantes : valorisation des énergies renouvelables (chauffage) normes Haute Qualité Environnementale, pierre de caractère, prise en compte des réflexions menées par le groupe local du site pilote d'agriculture durable, label de revitalisation rurale, etc...

Ce dossier est par ailleurs qualifié de prioritaire par les élus compte tenu du contexte actuel.

Défense du service public

Le Président a présenté à son conseil un courrier envoyé à la CCVO par l'Association des Maires, sollicitant la communauté de communes pour que cette dernière délibère en faveur de la défense du service public.

Les conseillers, à l'unanimité, ont délibéré en ce sens.

Sécheresse et... sauterelles

Des jardins ravagés
par les sauterelles



A 81 ans, Stéphane Manicki, qu'on ne présente plus, met un point d'honneur à cultiver son jardin, plus par passion ou pour passer le temps comme il dit car les légumes, il en donne à ses amis plus qu'il n'en consomme lui-même. Mais cette année, alors que le jardin avait, selon ses termes : « bien démarré », la malchance s'en est mêlée ou plutôt les sauterelles

qui, en l'affaire de quelques heures ont envahi son potager et dévoré certains légumes jusqu'au ras du sol !

Localisées dans le Rosannais il y a quelques semaines, les sauterelles sont bel et bien arrivées dans la vallée de l'Oule au mois de juillet et il semble qu'elles soient même devenues, après la sécheresse, la deuxième plaie de ce mois de juillet 2004 ! Le potager de Stéphane n'est pas le seul à être touché : à Montmorin, à Bruis comme à Sainte-Marie on entend partout les mêmes commentaires sur ce phénomène inhabituel. « Elles mangent tout sauf le jardinier », nous dit

André Parcy de Sainte-Marie, quand on marche dans le jardin on en soule à chaque pas des nuées entières. Il y en a partout ! » Certains jardiniers comme Paul Rolland par exemple ont même installé des filets pour faire barrage à ces in-

désirables.

Sylviane Dorin, une voisine en vacances a, quant à elle trouvé la solution : un voile de marée a très bien fait son affaire mais pas celle des sauterelles qui ont dû aller sauter ailleurs.



Gros plan sur un petit plan de salade après le passage des sauterelles au quartier de Blaye

Indésirables, pas pour tout le monde cependant car les poules en raffolent et se jette dessus pour en faire leur repas.

Stéphane pour sa part reste philosophe et a déjà décidé que il cultiverait quand même son jardin l'année prochaine.



A Sainte-Marie, Paul Rolland a posé des filets de croissence pour faire barrage aux sauterelles

Font Sainte : Petit pèlerinage deviendra t-il grand ?

Par conviction religieuse ou pour renouer avec une tradition qui remonte au 18^{ème} siècle, dans un contexte général de « renouveau des pèlerinages » mais aussi de sécheresse, ce dimanche 1^{er} août, quelques personnes se sont rendues en procession jusqu'à la source de Font Sainte au quartier d'Usage à Bruis pour « demander la pluie ». Là, après un moment de recueillement, le Père Raphaël a rappelé certains éléments de l'histoire locale au sujet de cette source sacrée, à propos de laquelle les anciens de Bruis, Montmorin et Sainte-Marie tiennent encore, de la génération précédente aujourd'hui disparue, quelques anecdotes vécues. (voir fil de l'Oule n° 32)

Petit pèlerinage deviendra t-il grand ? Toujours est-il que, miraculeuse ou pas, comme en 2003 et deux jours après la procession à Font Sainte la pluie tant attendue est enfin arrivée dans la haute vallée de l'Oule.

La construction de l'oratoire tout près de l'ancienne chapelle Notre Dame des Anges, dont seules les fondations restent visibles aujourd'hui, sera très prochainement confiée à l'entreprise Antonzig de Rosans. La Congrégation Saint Jean est également partenaire de l'opération et a permis de faire le lien avec l'association : « les amis des oratoires » qui a offert une croix en fer forgé pour l'occasion. Jean-Pierre Bompard du Clos d'Entouret a également fait le don d'une pierre de taille qui sera utilisée pour l'édifice.

L'inauguration officielle de l'oratoire est envisagée pour l'année prochaine à l'occasion du prochain pèlerinage à Font Sainte qui, comme cette année et celles qui suivront aura lieu le premier dimanche d'août. Ce sera donc la cinquième procession depuis que cette tradition a été restaurée par le Père Stéphane-Marie en 2002.



Bibliothèque

En attendant la réouverture de la bibliothèque qui suivra l'achèvement des travaux actuellement en cours dans le bâtiment communal à Bruis, nous publions ci-dessous la lettre que Madame Odette Bernard adresse chaleureusement à tous les lecteurs de la bibliothèque intercommunale de la Haute vallée de l'Oule.

A 93 ans Madame Bernard est venue cet été depuis Nyons revoir quelques anciens élèves et respirer un peu d'air de la vallée. *La journée s'est bien passée. Je n'ai pas été trop fatiguée au contraire, je me suis sentie rajeunie de revoir Montmorin et ses habitants si bien que j'envisage de revenir prochainement passer encore*

à 20-4-2004 M^{me} Odette Bernard
Institutrice retraitée à Nyons (Drôme)



une journée dans la vallée de l'Oule nous a confié Odette juste avant de repartir sur Nyons. C'était le 14 juillet.

Alors à très bientôt Odette.

à la Bibliothèque de la Vallée de l'Oule

J'ai le plaisir de vous offrir une douzaine de livres sortis de ma bibliothèque personnelle ainsi que 8 livres choisis dans une librairie pour les moins de 10 ans. En souvenir des années que j'ai passées dans la vallée de 1933 à 1966. J'ai enseigné 1 an à St-Hare de Rosans 14 ans à Bruis 15 ans à Montmorin. J'ai aimé mon métier, mes élèves, les parents étaient coopératifs, généreux. Ce furent de belles années de ma vie. Pour des raisons de santé, je ne puis retourner passer les jours d'été dans cette vallée si jolie, si agréable, si longtemps fréquentée; je le regrette.

J'adresse mes amitiés à tous et je souhaite bonne lecture à ceux qui emprunteront ces livres.

O. Bernard

...éoliennes...pour, contre, neutre...?

Nous profitons de la saison estivale et du ralentissement dans les administrations pour vous proposer quelques réactions que suscite le projet éolien :

"Qui suis-je ?

Comme je le dis volontiers, je ne suis rien du tout, rien qu'un amoureux de la vallée de l'Oule et de Montmorin. Je ne suis pas né à Montmorin, je ne suis pas originaire de Montmorin et je ne suis pas descendant de montmorinois, je ne suis pas propriétaire à Montmorin, mais je viens respirer l'air de Montmorin. Pourquoi ? Car j'aime le pays pour la beauté de sa nature (son relief, ses couleurs, ses oiseaux, ses papillons, ses champignons, ses chemins à faire en VTT, ses promenades à pied, etc...) ainsi que pour la convivialité de ses habitants. Bref c'est le heureux hasard d'avoir épousé la fille d'un autre amoureux de Montmorin qu'était Jacques Barrau.

Je m'intéresse au projet éolien à titre de curiosité (j'en ai visité un sur la région d'Abbeville dans la Somme il y a trois mois) et d'autre part, il est vrai que du château de Montmorin, il sera difficile de ne pas voir les éoliennes (sauf si on ferme les yeux) d'après la simulation visuelle que j'ai pu voir à la CCVO à Bruis.

Si on pouvait se passer d'énergie, je pense que le projet éolien n'aurait pas d'intérêt. Mais

à l'heure actuelle, mis à part les vrais écologues purs et durs, ceux qui n'ont pas la télévision chez eux, qui n'ont pas de congélateur, qui n'ont pas de chaîne hifi, qui s'éclairent à la bougie, qui n'utilisent pas de voiture, refusant de polluer l'atmosphère, etc (si, il y a encore de vrais écologistes purs et durs. Ils sont rares et se rencontrent plutôt en Amazonie ou d'autres régions toutes aussi reculées et encore).

Je pense donc que nous avons tous besoin d'énergie et qu'à tout prendre il vaut mieux avoir une énergie renouvelable, ne polluant pas l'atmosphère même si cela "pollue d'un point de vue visuel et d'un point de vue sonore". (Certains préfèrent polluer chez le voisin que chez eux. Pensons au traitement des déchets nucléaires de la Hague). Personnellement je pense qu'il est mieux d'assumer et d'essayer de gérer au mieux les conséquences de notre propre consommation.

Mais la pollution visuelle de nos poteaux et de nos fils électriques, de nos voitures, de nos antennes et paraboles de télévisions, de nos relais de téléphone, etc... nous en avons bien fait abstraction alors, pourquoi notre cerveau n'en ferait-il pas de même avec les éoliennes ?

Et la pollution sonore de nos tracteurs, nos tronçonneuses, nos débroussailluses, nos

motos, nos avions, nos bateaux (non ici il n'y en a pas) n'est-elle pas supérieure à celle que fera peut-être les éoliennes ? Le cerveau serait-il sectaire au point de se focaliser sur ce bruit précis ?

Franchement je doute fort que l'implantation des éoliennes puisse me dégoûter de venir me reposer dans ce si beau pays qu'est le vôtre.

Amicalement
Hubert ... de Montmirail"
(Hubert Feuillette)

Ci-dessous : courrier envoyé spontanément à la CCVO :

"Votre note d'information de juillet 2004 vient de nous parvenir et nous tenons à vous en remercier.

Nous tenons surtout à vous informer de notre entier soutien à votre projet "éolien". Ce projet est parfaitement réaliste et ses inconvénients mineurs, maintenant qu'il ne s'agit plus de prototypes de première génération.

Vous devriez être félicités et nous ne comprenons pas la virulence des opposants.

Vous avez du courage et de la ténacité, qualités devenues suffisamment rares pour qu'on puisse les saluer au passage. Nous vous prions de croire à toute notre considération.

Jacques Pierhy

...éoliennes...pour, contre, neutre...?.

Monsieur Razaud a été conseiller municipal sur la commune de Montmorin pendant de nombreuses années et à ce titre s'intéresse beaucoup au projet éolien. Nous lui avons demandé quelle était aujourd'hui sa position :

Colin Razaud : "Je le dis et je le répète, ma position n'a pas changé depuis le début : je reste neutre pour l'instant et j'écoute, je m'informe. Quand je saurai vraiment ce qu'il en est je prendrai position mais c'est encore trop tôt. On entend tellement tout dire et son contraire sur ce projet que c'est difficile d'avoir un avis. Par exemple, l'idée que c'était EDF qui allait tout prendre en charge a été véhiculée puis démentie par la suite. Alors comment s'y retrouver ?

D'autre part, j'ai lu un article dans la revue science et vie qui liste les avantages et les inconvénients de l'énergie éolienne et il y a de quoi se poser des questions. Pour ma part, je ne suis pas écologiste et je ne m'inquiète ni pour la vue ni pour le bruit. Par contre je pense que c'est un gros projet pour une si courte durée, la durée de vie d'une éolienne n'étant que de 20 ans maximum.

De plus, que se passerait-il si la société qui sera choisie pour développer le projet venait un jour à rencontrer des difficultés financières ? Et que fait-on du changement de statut d'EDF annoncé par le gouvernement ? Pourquoi nous a-t-on dit que c'était la CNR qui développerait le projet alors qu'aujourd'hui ce n'est plus une certitude ? Pourquoi autant d'élus locaux (conseillers généraux) sont contre ce projet. Ils ont bien des

raisons !

Non, franchement aujourd'hui il y a encore trop d'incertitudes, que ce soit au plan local ou national pour se positionner. A mon âge, j'ai appris à douter sur tout. Je n'ai jamais rien fait contre le projet mais pour l'instant je ne peux pas vous en dire plus. Par contre si toutes ces incertitudes étaient levées je ne vois pas pourquoi je m'opposerais au projet."

Christine Thiriaux, en résidence secondaire à Bruis (au Moulin) a également accepté de nous donner son point de vue :

Christine Thiriaux :

"Je ne suis pas contre les énergies renouvelables mais je suis à 100 % contre le projet éolien de Bruis et pour les raisons suivantes :

- La présence des éoliennes à Bruis va inévitablement altérer la qualité de vie de ses habitants, que ce soit à cause du bruit (même s'il est vrai que les éoliennes nouvelle génération sont moins bruyantes) ou d'un point de vue du paysage. Or, c'est précisément pour le calme et la beauté du paysage que mes parents ont acheté cette maison en 1973. Je me demande pourquoi ce site a été choisi alors qu'il y a de nombreux sites industriels dans la vallée du Rhône où les éoliennes ne gêneraient personne.

• Ensuite, il y a l'aspect financier. Il ne faut pas que ce soit les contribuables qui

fassent les frais d'un tel projet.

• Par ailleurs, je reproche au Président de la CCVO, Monsieur Tenoux d'avoir lancé ce projet sans consulter la population. Il aurait dû organiser un référendum sur le projet dès le début et auprès de toute la population y compris les étrangers car même si nous venons de Belgique, nous contribuons à faire vivre cette vallée : nous payons des impôts sur la commune de Bruis, nous faisons travailler les commerçants, les artisans...

• Je voudrais dire enfin que même si je suis contre le projet éolien je ne suis pas pour autant contre les gens qui le soutiennent. J'ai des amis à Bruis aussi bien du côté des "pour" que du côté des "contre" et je ne voudrais pas que le projet éolien y change quelque chose. Je n'ai rien contre la famille Tenoux où je compte de bonnes relations mais j'ai surtout des amis parmi les opposants. Je suis ouverte et je comprends tout à fait les motivations des "pour". Mais chacun raisonne "pour sa poche", en fonction de sa situation, de son histoire et c'est bien normal. En revanche je voudrais aussi que les gens qui sont favorables au projet comprennent les réticences de ceux qui sont contre, tout comme moi je les comprends. Et je déplore le climat qui règne en ce moment dans la vallée.

• Pourquoi faire une réunion publique quand tous les résidents sont partis ?

Organisée par la Région PACA, une réunion publique sur l'énergie éolienne aura lieu le mercredi 22 septembre dans la vallée de l'Oule dès 14 h.

Les brèves au fil de l'Oule

Carnet rose



Elle s'appelle Louane, elle est née à Martigues le 10 juillet 2004 à 13 h. Avec sa venue, Simone Triolaire de Montmorin est arrière grand-mère pour la 4^{ème} fois. Félicitations aux parents : Jessica Triolaire et Michaël Attina.

Carnet blanc - Bruis

Un enfant du pays se marie

C'est par un "oui" du fond du cœur que **Ghislaine Propson** de Marseille et **Claude Sylvestre** de Bruis ont décidé de s'unir devant Monsieur le Maire après 7 ans de vie commune passés à la Motte Chalancon.

Le mariage a eu lieu le 31 juillet à 16 h dans la petite mairie de Bruis, d'où Claude est originaire, et devant les témoins : Michel Sylvestre (le frère de Claude), Jessica Triolaire et Danièle Rebuffo (sa cousine).

Après quelques photos prises devant le perron de la mairie, nouveaux mariés famille et amis ont vite regagné l'ombre et la fraîcheur du lavoir



pour partager un apéritif champêtre et copieux devant la maison familiale. Ça n'aura échappé à personne, Yvette et Clément Sylvestre, les parents de Claude, étaient à la fois émus et rajeunis quoi qu'ils en disent par cet événement important dans la vie de leur fils aîné.

Ghislaine est auxiliaire de puériculture à l'hôpital Nord de Marseille. Claude est maçon pour l'entreprise Construction 2000 de La Motte Chalancon.

Nous leur souhaitons à tous les deux encore de nombreuses années de bonheur, un bonheur qu'on a pu lire sur leurs visages tout au long de cette après-midi chaleureuse et chaude à la fois.

Refait à neuf

Thierry Antonzig de Rosans vient de terminer la réfection du parapet d'un pont à Bruis, à l'embranchement des Fontettes. Ce parapet avait en effet été sérieusement endommagé cet hiver par une collision lors du passage du rallye Monte Carlo.

Les travaux ont été pris en charge en totalité par l'assurance du rallye pour un montant total de 9515 €.



La partie supérieure du parapet a été réalisée en pierres de taille. La finition est remarquable.

Votre abonnement au journal

La période d'abonnement au journal "Au fil de l'Oule" arrivera à son terme le 1er septembre 2004.

• Si vous êtes déjà abonnés et désirez le rester vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer, si ce n'est celle d'envoyer votre chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) à la perception de Serres (ou à la CCVO) dès que vous recevrez votre facture, courant octobre.

• Si vous souhaitez résilier votre abonnement, vous devez impérativement prévenir Cathy L. au 04 92 66 04 39 avant le 31 septembre 2004.

• Si vous souhaitez vous abonner pour la première fois au journal : voir page 12.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

CITÉ DE LA BONNE	INTE STATUE BONNE	PARERSON UN PEU COCHON	PIGE BELLE ÉPOQUE
PETIT BAUDET		ÉLOIGNÉS	PARTE TROUSSE LA VERRÈRE D'ORCAGNES
HISTOIRE LATIN			
TOURNAI		BOUF DE PIÈRE FOURNE POUVIN	PETITS GRACES
LANTERNES			
PARCOURS DES YEUX BLÉSSE	NEURE DE BARE TONNEAU BAS DE HAUT	EMPEREUR ROCH DANS LA ROM	
TROQUE DE COQUES	POINTE RETOURNE ÉRUCTE	UN PEU DE POISSON RANGE ET PAPIER	
CONJUNCTION DANS LE MAUVAIS SENS	LA PAGE DES TITRES		HAUT RELEXION
			PETIT SAINT
DERNIER BELLE POMME	CROCHETS D'ÉTAL		

Solution du n° 36

C	N	E	D	E				
C	H	I	E	N	D	E		
C	A	D	O	R				
C	R	I	N	O	L	I	N	E
R	L	O	B	O	N	A	T	
R	E	T	I	E	N	D	R	A
R	S	E	N	S	I	O	T	
M	U	E	R	U				
M	A	R	T	I	N	E	T	S
M	R	E	I	S	C	I	A	
T	L	E	N	T	E	S		
S	E	M	E	R	E	R	S	
L	U	E	U	S	E			

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE L'OULE**

Le village
05150 BRUIS
Tel: 04-92-66-04-39
04-92-66-04-21
Email: ccvo@free.fr

Nos heures d'ouvertures :
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et
vendredi s : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Bibliothèque :

Provisoirement fermée
pour cause de travaux

Tel : 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Lombard

Année 2004 - Numéro 37

Juillet - Août



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule...

L'édito

Les émissions de gaz dans l'atmosphère qui provoquent les effets de serre, la couche d'ozone altérée, les conditions climatiques fondamentalement changées depuis plusieurs décennies sont autant d'éléments qui nous font désormais prendre en compte et qui font que nous ne pouvons plus vivre, que nous ne devons plus vivre égoïstement puisque, selon les analyses des scientifiques il en va du devenir de la planète.

La principale cause identifiée de la hausse des températures est l'accumulation dans l'atmosphère de gaz carbonique, de méthane, d'ozone, de protoxyde d'azote... Tous ces gaz émis par nos voitures, nos motos, nos avions, nos usines, sont responsables de l'effet de serre et perturbent la météo.

Les scientifiques ne sont pas optimistes : davantage de pluies dans les zones humides, davantage de sécheresse dans les zones qui manquent d'eau, davantage de tempêtes, de cyclones, de canicules...

Et selon les estimations des experts, d'ici à 2100 la température moyenne devrait augmenter de 1,4 à 5,8 degrés C°.

Les secteurs les plus touchés par ce réchauffement climatique seront l'agriculture, la pêche, le tourisme, la production d'énergie.

La France a signé le protocole de Kyoto en 1997 mais les mesures prises contre les gaz à effet de serre sont nettement insuffisantes aujourd'hui. L'étude de faisabilité relative à l'implantation d'une ferme éolienne dans laquelle tous les élus de la CCVO se sont impli-

qués, avec l'aide de l'Europe, de l'Etat, de l'Ademe, du Conseil Régional PACA et du Conseil Général des Hautes Alpes suit naturellement son cours. Nous souhaitons pouvoir transmettre aux générations futures une terre un peu plus propre.

Il est temps d'arrêter d'instruire contre l'énergie éolienne un mauvais procès issu d'un ultra conservatisme hors d'âge avec en plus de faux arguments et de regards l'avenir en face.

Le conseil communautaire et la plupart des conseillers municipaux de la vallée remercient toutes les personnes qui continuent à se manifester en faveur de ce projet et les assurent de leur volonté de poursuivre la tâche.

Cordialement
Eveline Aubert

Sommaire :

- P. 1 : Editorial
- P. 2 à 3 : éoliennes : chacun son point de vue
- P. 4 : les autres dossiers de la CCVO
- P. 5 : transhumance par le "biaou des Vèges"
- P. 6 à 7 : des histoires de loup par Jean Cousin
- P. 8 : les festivités de l'été en image
- P. 9 : juillet 2004 : sécheresse... encore !
- P. 10 : bibliothèque
- P. 11 : les brèves au fil de l'Oule
- P. 12 : mots croisés